

Formulaire de restitution de synthèse

ARRONDISSEMENT : Martinique

TYPE DE REUNION : Réunion de collège public

QUESTION N°15

Domaine :
Faire réussir les élèves

Sujet :
Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

CONSTAT

- A/ ORIGINE DE LA VIOLENCE
- 1- Contexte familial
 - - modèle des parents : reproduction des comportements parentaux, carences affectives
 - - manque de repères : manque d'autorité et de sévérité à la maison
 - - éducation : démission de leur rôle d'éducateur (respect d'autrui, valeurs morales, politesse, règles de vie en société)
- 2- Contexte Scolaire
 - mal-être des élèves : jalousie, stress, surnoms, quolibets
 - niveau scolaire différent : soit dénigrement des mauvais élèves ou au contraire inversion des valeurs (admiration pour celui qui transgresse la règle), réaction de violence des élèves par rapport à des tâches jugées trop difficiles cependant les objectifs sont fixés par les programmes officiels
 - diminution du nombre d'adultes : moins d'aide éducateurs et de surveillants d'où difficulté de gestion de la vie scolaire
 - Recrutement ponctuel du personnel d'encadrement sans statut bien défini, sans gestion sur la durée et sans formation
 - autorité des enseignants amoindrie : formes traditionnelles de l'autorité et de la sanction trop souvent battues en brèche
 - représentations : incivilité de l'élève dit « mauvais » perçue différemment de celle du « bon » élève
- B/ Manifestation de la violence
 - Violence entre élèves : jurons gratuits, langage grossier, accrochage souvent pour des peccadilles, problèmes relationnels entre filles et garçons liés à l'adolescence
 - Violence élèves / adultes : pas de crainte des adultes de l'établissement (surveillants, personnel d'encadrement, de service, professeurs ne faisant pas partie de l'équipe pédagogique de leur classe)
 - Violence aux abords de l'établissement : phénomène de gang, racket,
 - Dégradation des infrastructures, du matériel, voire de véhicules

SOLUTIONS

A/ A l'école

- Cellule d'écoute : mise en place avec un personnel compétent (psychologue) ou un adulte de confiance choisi par les élèves et non imposé
- Formation de l'élève délégué : redéfinition de sa mission et des critères de choix (« mauvais exemple » souvent élu)
- Règlement intérieur : explication du bien-fondé, compréhension par les élèves pour une mise en application efficace, participation des élèves à son élaboration
- Surveillants : plus de surveillants qualifiés avec davantage d'autorité (réclamation émanant des élèves)
- Sanctions : plus concrètes, Travaux d'Intérêts Général (TIG) réclamés par les élèves.
- La leçon de morale : restauration sous une forme actualisée.
- Droits et devoirs des élèves : limitation des droits demandée par les élèves
- Écoute des professeurs : sollicitation par les élèves d'une écoute plus attentive des professeurs à leurs problèmes mais les professeurs ne peuvent se substituer en permanence aux parents. Ils n'ont pas reçu la formation initiale nécessaire d'où recours à la formation continue.
- Elèves perturbateurs : trouver une solution pour gérer leur intégration mais attention à ne pas les regrouper dans une même classe.
- Prévention à l'école : travail à faire en amont : alléger les classes, les dédoubler au besoin pour mieux suivre les élèves, restaurer les heures de vie de classe.
- Restauration de l'autorité pédagogique de l'enseignant : la décision de passage en classe supérieure relève de l'équipe pédagogique.

B/ Hors de l'école

- Collaboration Parents/ Professeurs : consultation régulière des carnets pour la liaison collège/parents, suite à donner aux sanctions.
- Instauration d'une « École des Parents » leur permettant d'apprendre à mieux éduquer leurs enfants.
- Amélioration de la relation École/Police/Justice.
- Revalorisation des « Classes Relais » ouvrant l'École aux entreprises pour mieux sensibiliser et motiver les élèves en difficulté.
- Prévention hors de l'école (associations, parents, ...)

QUESTION N°17

Domaine :

Faire réussir les élèves

Sujet :

Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ?

CONSTAT

- A/ Conditions matérielles
 - Contraintes climatiques : Chaleur excessive, prolifération de moustiques
 - Contraintes environnementales : bruit, établissement situé en bordure de route, installations sportives intra-muros ajoutées ultérieurement et non intégrées au plan de départ
 - Infrastructure et matériel (dégradations, vétusté, insuffisance des TICE)
 - Cadre de vie austère
 - Taille de l'établissement : structures trop importantes
 - Sécurité insuffisante : moyens de communication interne à améliorer

- B/ Qualité de vie
 - Rythme scolaire
 - ❖ aménagement horaire : trop de disciplines fondamentales mal placées
 - ❖ inadéquation entre le programme et les horaires : même programme pour un horaire diminué
 - ❖ arrêt des innovations « mort-nées » (IDD, Parcours diversifiés, Travaux croisés) qui s'ajoutent aux exigences habituelles et dont les moyens ne suivent pas
 - Organisation quotidienne
 - ❖ cartables : trop lourds, pas de casiers
 - ❖ uniforme : utile mais jugé peu pratique par les filles (jupes). Solution du jean pour tous à envisager ?
 - ❖ choix et rôle des délégués : mal choisis, ne peuvent jouer pleinement leur rôle
 - ❖ non respect du règlement intérieur mobilise beaucoup d'énergie et dégrade les conditions de vie
 - ❖ manque d'activités socio-éducatives
 - ❖ activités physiques sportives et artistiques (APSA) : bon fonctionnement des activités traditionnelles intra-muros (athlétisme, basket-ball, hand-ball) mais souhait d'activités extra-muros plus « tendances » (sports nautiques, sports de glisse, ...)

SOLUTIONS

- A/ Amélioration des conditions matérielles
 - climatisation, ventilation des salles
 - insonorisation des salles de cours par rapport au bruit des installations sportives et des axes routiers. Meilleure coordination entre concepteurs et utilisateurs des établissements afin d'éviter ces désagréments à l'avenir.
 - Entretien régulier des infrastructures (peinture des bâtiments, ...)
 - agencement plus agréable des espaces : installation de bancs, consultation d'un paysagiste, prise en compte des propositions du comité à la santé et à la citoyenneté
 - création d'un point d'écoute pour obtenir des renseignements, pour se confier, ...
 - réduction de la capacité d'accueil des établissements (moins de 600 élèves)
 - optimisation de la sécurité :
 - ❖ - caméra de surveillance
 - ❖ - téléphone interne à chaque étage et en EPS
 - ❖ - plus d'encadrement, plus de surveillants
 - ❖ - sensibilisation aux risques sismiques
 - Acquisition de matériel informatique de pointe performant
- B/ Amélioration de la qualité de vie
 - Aménagement horaire : consultation des élèves sur la répartition horaires des disciplines ?
 - Installation de casiers
 - Redéfinir le rôle et la mission des délégués : bon profil capable de motiver et d'entraîner les autres
 - Participation des élèves à l'élaboration du règlement intérieur
 - Réactivation des activités du Foyer Socio Educatif (clubs divers : échec, presse, ping-pong, danse)
 - Généralisation de l'opération « Valises » (ordinateurs portables dans les établissements)

- Revalorisation du statut social et du salaire du personnel enseignant d'encadrement et de service car l'amélioration de la qualité de la vie des élèves passe aussi par une amélioration de la qualité de la vie du personnel.

QUESTION N°8

Domaine :
Faire réussir les élèves

Sujet :
Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

CONSTAT

A/ Cadre familial

- Implication des parents dans la scolarité de leurs enfants : manque de suivi (carnet et cahier de textes), manque de dialogue et d'intérêt, passivité face aux sanctions prises
- Evaluation des exigences : pas de prise de conscience de la part des parents de la nécessité d'un travail régulier à la maison
- Manque de travail personnel des élèves : leçons non sues, exercices non faits, ...
- Représentation des parents et des enfants face au redoublement : perception comme un échec personnel

B/ Cadre scolaire

- Constitution des classes : effectifs souvent trop lourds, hétérogénéité ou homogénéité ?
- Elèves en difficulté : mal-être, démotivation
- Rôle des sanctions : efficacité (retenue ressentie comme moment de détente, exclusion temporaire perçue comme des vacances), choix (limité par rapport aux I.O.) ?
- Approche peu motivante de certaines disciplines : TICE sous utilisées
- Manque de projection dans l'avenir : travail scolaire considéré comme une obligation immédiate sans compréhension de sa finalité (orientation, culture générale)
- Manque de moyens pour le soutien scolaire : heures supprimées
- IDD : mobilisation de compétences transversales mais réduction des horaires des disciplines, pas de vision globale de la finalité par les élèves, difficultés d'organisation et de gestion
- Manque de méthodologie de travail : heures de vie de classes supprimées
- Pas suffisamment de concertation dans les équipes pédagogiques : difficulté de mise en pratique de l'interdisciplinarité

SOLUTIONS

- Sensibilisation à l'orientation dès la 6ème
- Intervenants extérieurs : possibilité d'interventions ponctuelles (professionnels, écrivains, artistes, journalistes, sportifs de haut niveau)
- Sorties, découvertes : actes pédagogiques préparés et exploités, pas seulement ludiques
- Apprentissage de l'autoévaluation et de l'autodiscipline dès la 6^{ème}
- Hétérogénéité vue assez favorablement à condition d'avoir une répartition équilibrée pour profiter de l'émulation
- Implication des parents : suivi régulier à l'aide du cahier de textes et du carnet de liaison, vérification du travail personnel mais le parent ne doit pas le faire à la place de l'élève ce qui gênerait son apprentissage de l'autonomie
- Redoublement : utile quand les bases ne sont pas acquises avec adhésion des parents et de l'élève. La décision du conseil de classe devrait primer.
- Allègement des programmes ? Peu judicieux compte tenu des compétences à acquérir pour le lycée
- Acquisition de méthodes de travail (heures d'études dirigées ?), aide dans l'organisation de l'emploi du temps hors temps scolaire
- Possibilité d'études encadrées avec des aides éducateurs formés
- Elèves en difficulté : possibilité de faire le programme d'un niveau sur deux ans ?, suivi régulier par un psychologue et un COP, voire un relaxologue
- Création plus systématique de groupes de soutien et d'aide individualisée
- Suppression des IDD : plus d'inconvénients que d'avantages
- Recours plus fréquent aux outils multimédia plus captivants pour les élèves

REMARQUES COMPLEMENTAIRES SUR LE DEBAT

Conscients des enjeux d'un tel débat et des difficultés quotidiennes de notre profession, nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion sur l'état et l'avenir de notre école. Cependant nous déplorons la précipitation de l'organisation de cette consultation. Nous espérons toutefois qu'elle débouchera sur des mesures concrètes qui amélioreront la qualité de la vie des élèves mais aussi celle des professeurs et de tout le personnel dans une perspective de réussite du plus grand nombre.

Lors de sa séance du lundi 10 novembre 2003, le conseil d'administration a arrêté trois sujets extraits du domaine intitulé : « Faire réussir les élèves ». Les sujets retenus ont été les suivants :

N°8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

N°15 : comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

N°17 : Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ?

Après avoir débattu en groupes le vendredi 21 novembre dans l'après-midi sur les questions 15 et 17, axées sur l'amélioration du cadre de vie dans notre collège, nous avons échangé le samedi 22 novembre dans la matinée sur la manière de conduire les élèves vers la réussite au travers de la question 8, toujours en groupes.

Les réflexions des différents groupes ont fait l'objet d'une synthèse présentée en assemblée plénière à la suite de laquelle un nouveau débat s'est instauré. Il convient de préciser que, compte tenu du temps imparti, les différents problèmes ont été soulevés mais n'ont pu être traités en profondeur. Nous estimons toutefois que notre réflexion pourrait servir de base pour évaluer et réactualiser notre projet d'établissement et les différents projets disciplinaires.

TROIS PRIORITES POUR L'ECOLE

1. Plus de moyens financiers (cadre de vie, infrastructures, matériel, recrutement et formation de personnel qualifié, formation continue, heures de concertations, heures dédoublées, plus d'activités socio-éducatives culturelles et sportives, etc...)

2. Apporter une réponse efficace aux incivilités et à la violence scolaire en incitant les parents à être plus actifs dans l'éducation de leurs enfants et à collaborer plus étroitement avec l'équipe enseignante dont l'autorité devra être réinstaurée.

3. Une plus grande autonomie pédagogique ? (souplesse d'organisation au sein des établissements, classes relais, groupes de soutien, aide à la méthodologie d'apprentissage, ...)